



Droit à l'image en angleterre

Par **nathalie grauss**, le **20/06/2010** à **13:56**

Bonjour, j'ai été contactée par une agence Anglaise, me demandant l'autorisation d'utiliser une image de moi trouvée sur My Space, pour le lancement d'une campagne de pub pour Eurostar travel; après avoir donné mon adresse postale par mail, Anderson Group Production Ltd m'a envoyé un chèque sans contrat ni lettre, rien. Juste un mail me demandant la confirmation de réception, une fois que j'ai fait, puis on me dit que je devrais payer des frais d'avocat pour le contrat concernant l'utilisation de cette photo, et qu'ensuite je recevrai un autre chèque. Aussi qu'on m'inviterait à Londres afin de voir l'affiche. Dans mon entourage, tout le monde trouve ça louche et me conseil de ne pas encaisser le chèque temps que je n'ai pas signé de contrat. Je ne connais pas les lois Anglaises concernant le droit à l'image. Je ne sais pas quoi faire avec ce chèque dont le montant est assez important. Merci de votre réponse. Nathalie Grauss